

Réf: Dossier 224943

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COSCO INTERNATIONAL »

Siège Anyama, Anyama, Anyama, derrière le séminaire catholique, lot numéro 3103 bis, îlot numéro 299., Lot 3103 bis, Ilot 299

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/06/2023 reçus par Me N'GORAN KOUAME SERAPHIN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COSCO INTERNATIONAL »

Objet : La Société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et dans tous pays :

- Production d'eau minérale ;
- Production de nourriture ;
- Import-export.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Anyama, Anyama, Anyama, derrière le séminaire catholique, lot numéro 3103 bis, îlot numéro 299., Lot 3103 bis, Ilot 299

Dirigeant(s) Mme OH EPSE KIM BOYANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06919 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46949/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

